



Paris, le 23 janvier 2026

Nominations

Emmanuelle Assouan est nommée secrétaire générale de l'ACPR et Xavier Debrun est nommé chef-économiste de la Banque de France

Emmanuelle Assouan est nommée secrétaire générale de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Sur proposition du gouverneur de la Banque de France, président de l'ACPR, Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, a nommé Emmanuelle Assouan secrétaire générale de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Elle succédera à partir du 2 mars 2026 à Nathalie Aufauvre.



Depuis janvier 2023, Emmanuelle Assouan était directrice générale de la Stabilité financière et des opérations et présidente du Centre sur le climat et la nature de la Banque de France.

Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Emmanuelle Assouan rejoint la Banque de France en 1997 en tant que contrôleur au sein du Secrétariat général de la Commission bancaire. Elle occupe ensuite successivement des postes en lien avec la gestion des réserves de change de la Banque de France, la mise en œuvre de la politique monétaire, puis les paiements et les infrastructures de marché mais également la stabilité financière.

Elle a notamment été directrice des systèmes de paiement et infrastructures de marché à partir de 2016, puis directrice générale adjointe de la stabilité financière et des opérations à partir 2019. De 2020 à 2023, elle occupe également la fonction de secrétaire générale adjointe de l'ACPR en charge du Pôle de stabilité financière. Elle a rejoint à partir de 2021, alors en tant que directrice générale déléguée, le comité de direction de la Banque de France.

Xavier Debrun est nommé Directeur général des statistiques, des études et de l'international.



Depuis septembre 2019, Xavier Debrun était Chef du département des études de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Diplômé de l'Université de Namur (Maîtrise en sciences économiques et sociales). Il succédera à partir du 2 février à Olivier Garnier, en qualité de Directeur général des statistiques, des études et de l'international de la Banque de France.

Il obtient un doctorat en économie internationale à l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales de Genève en 1999, sous la direction de Charles Wyplosz. Un séjour postdoctoral au Département d'Économie de Harvard précède son entrée au Fonds Monétaire International (FMI), où il exercera près de 20 ans, principalement aux Départements des Finances Publiques et des Études.

Il rejoint la BNB en 2019. Outre ses activités principales, Xavier Debrun a été membre du Comité Budgétaire Européen entre 2020 et 2024. Il fût aussi chercheur à Bruegel et professeur invité à l'Institut Universitaire de Genève lors d'un congé sabbatique en 2006-07.

Ses thèmes de recherche incluent la coordination internationale des politiques macroéconomiques, la géographie des unions monétaires, les questions macro-budgétaires et les interactions entre politiques monétaires, budgétaires et structurelles.

Il a dirigé de nombreuses missions d'assistance technique du FMI concernant notamment la prévision des recettes fiscales, et la mise en place de règles de politique budgétaire et d'institutions budgétaires indépendantes.

À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr/

Suivez nous

À propos de l'ACPR. Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général.

Visitez notre site internet www.acpr.banque-france.fr/